

Mesures nominatives
Ministère de la défense

Arrêté du 18 mai 2001 portant nomination au conseil restreint du Conseil supérieur de la réserve militaire

NOR : DEFP0101562A

Par arrêté du ministre de la défense en date du 18 mai 2001, sont nommés membres du conseil restreint du Conseil supérieur de la réserve militaire :

1° Au titre de représentants des associations de réservistes :

Le colonel (R) Théaudière (Hervé), représentant l'Union nationale des officiers de réserve, et son suppléant, le lieutenant-colonel (R) Guibert (Jean-Jacques) ;

L'adjudant-chef (H) Bisch (Jean), représentant la Fédération nationale des sous-officiers de réserve, et son suppléant, le major (R) Lecot (Roger) ;

Le capitaine (R) Marrane (Jean), représentant la Fédération des officiers de réserve républicains, et son suppléant, le lieutenant-colonel (R) Padie (Jacques) ;

L'adjudant (R) Schmidt (Jean-Charles), représentant la Fédération des sous-officiers de réserve républicains, et son suppléant, le sergent Métral-Boffod (Philippe) ;

Le lieutenant-colonel (R) de Vergennes (Charles-Michel), représentant la Réunion des officiers de réserve du service d'état-major, et son suppléant, le colonel (R) Rogez (Pierre) ;

Le capitaine de frégate (R) Le Chevalier (Yves), représentant l'Association centrale des officiers de réserve de l'armée de mer, et son suppléant, le capitaine de frégate (R) Meunié (Michel) ;

Le commissaire lieutenant-colonel (R) Vienney (Alain), représentant l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air, et son suppléant, le colonel (H) Clément (Norbert) ;

Le lieutenant-colonel (R) Baux (Jean-Louis), représentant l'Association nationale des officiers et des sous-officiers de réserve de la gendarmerie, et son suppléant, le lieutenant-colonel (R) Mezure (René) ;

Le médecin-chef (R) Moulinié (Jean-Pierre), représentant le groupement des officiers de réserve du service de santé des armées, et son suppléant, le médecin-chef (R) Wagner (Xavier) ;

Le lieutenant de vaisseau (R) Fournier, représentant l'Association centrale des officiers mariniers de réserve, et son suppléant, le premier maître (R) Orsini (Roger) ;

Le major (R) Louis (François), représentant l'Association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air, et son suppléant, l'adjudant (H) Le Corre (Jean-Claude) ;

Le major (R) Royet (Jean-Louis), représentant l'Association nationale des sous-officiers de réserve et gendarmes auxiliaires de la gendarmerie, et son suppléant, le major (R) Daver (Alfred).

2° Au titre de représentants des organisations professionnelles et syndicales :

M. Vidart (Alain), représentant les employeurs, et son suppléant, M. Broussaud (Antoine) ;

M. Hervo (Guy), représentant les organisations syndicales ;

Mme Begain (Hélène), représentant la fonction publique, et son suppléant, M. Simoneau (Claude) ;

M. Revault d'Allonnes (Michel), représentant les professions libérales, et son suppléant, M. Chesnais (Henri).

3° Au titre des parlementaires :

M. le député Dasseux (Michel) et son suppléant, M. le député Warhouver (Aloÿse) ;

M. le sénateur Vinçon (Serge) et son suppléant, M. le sénateur Rouvière (André).

4° Au titre des personnalités qualifiées :

M. Méral (Guy) ;

M. Pytkiewicz (Maurice).